



LE MÉTIER EN QUELQUES MOTS...

Celui qui exerce ce métier ...

L'accompagnatrice de vie exerce une fonction d'accompagnement et d'aide des personnes en situation de handicap ou de dépendance. Elle intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées. Elle participe au développement ou au maintien de leur autonomie sur le plan physique, psychique ou social. L'accompagnatrice de vie prend soin des personnes et leur apporte une aide de proximité en les accompagnant dans les actes essentiels de leur vie quotidienne (courses, ménage, repas, formalités administratives...). Elle joue un rôle actif dans le maintien de la vie sociale de la personne ; elle participe à prévenir ou rompre leur isolement. Enfin, elle participe à l'élaboration et au suivi du projet personnalisé en collaboration avec les membres de l'équipe et les différents partenaires institutionnels et associatifs.

Quelques appellations du métiers : Employé(e) à domicile, Accompagnant(e) Educatif(ve) et Social(e)

COMPÉTENCES REQUISES

- ⇒ Eléments de base en gérontologie
- ⇒ Règles d'hygiène et de propreté
- ⇒ Techniques d'écoute et de la relation à la personne

QUALITÉS NÉCESSAIRES

- ⇒ Ecoute
- ⇒ Patience
- ⇒ Bon relationnel
- ⇒ Discrétion
- ⇒ Capacité d'adaptation et d'initiative
- ⇒ Bonne capacité de communication et d'organisation
- ⇒ Capacité d'observation

CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ



- ⇒ Peut devoir travailler très tôt dans la journée (6 h 30) ou très tard (22 h), ainsi que les week-ends et les jours fériés, souvent en horaires fractionnés ou à temps partiel
- ⇒ Vaccination à jour selon la réglementation en vigueur

LIEU D'EXERCICE DU MÉTIER

L'activité de cet emploi/métier s'exerce en autonomie au domicile de particuliers ou en équipe au sein de structures (maisons de retraite, foyers d'hébergement, ...), en contact avec différents intervenants (encadrant, famille, personnel médical, paramédical, ...)

Emploi travailleur indépendant Oui Non



Carole F.
Formatrice accompagnatrice de vie

« Le métier d'ADV consiste à prendre soin des personnes dans toutes ses dimensions »

C'est une maison de retraite dans laquelle je travaillais qui m'a permis, après avoir passé le concours, de suivre une formation d'AMP (aide médico psychologique) en alternance pendant 1.5 an durant laquelle j'ai fait un stage auprès d'un public déficient visuel et l'autre auprès de personnes en fin de vie.

J'y suis restée 2 ans avant de rejoindre un cantou, petite unité protégée de prise en charge de résidents atteints de démence ou de la maladie d'Alzheimer dans lequel j'ai travaillé 11 ans. J'y suis devenue référente stagiaires AVS, AS et AMP * et j'ai suivi et mis en place beaucoup de formations autour de la fin de vie pour accompagner toujours au mieux nos résidents avec un maximum de respect et de bienveillance.

J'ai ensuite pu œuvrer au sein du foyer de vie Seviane au Mont-Dore accueillant des adultes en situation de handicap intellectuel, mental et/ou psychique, en tant qu'AMP. Puis l'IFPSS m'a sollicitée pour mettre en place la 1ère formation d'AMP sur le territoire avec le référentiel de métropole en 2011-2012.

J'ai ensuite travaillé à mon compte en tant que formatrice sur les 3 provinces.

Le métier d'ADV consiste à prendre soin des personnes dans toutes ses dimensions, à la placer au centre pour assurer son bien-être, son confort et sa sécurité. La personne doit toujours aller mieux quand on repart. Au-delà des gestes de la vie quotidienne, c'est surtout faire du relationnel tout le temps et en toute circonstance.

Ce que j'apprécie dans ce métier c'est le partage car on reçoit autant que l'on donne et on apprend toujours des besoins auxquels on répond.

En revanche ce qui peut être contraignant, c'est la disponibilité que cela requiert, avec des horaires fractionnés et des déplacements, et être confronté à des situations dures avec des décès et des maladies. Le manque de considération parfois vécu en établissement de la part des autres professionnels ou des employeurs peut également être difficile à vivre.

Pour faire ce métier il faut avoir honnêteté, patience, respect, douceur, écoute, empathie, être psychologiquement bien, avoir un bon sens de l'observation et un bon relationnel car on travaille en lien avec d'autres professionnels.

Je transmets aujourd'hui mon expérience en formant les futurs ADV du territoire.

POUR EN SAVOIR PLUS
sur les conditions de travail et
d'emploi pour ce métier
(salaires, contrat, congés...)
consultez les conventions
ou accords collectifs de travail sur
le site dtenc.gouv.nc


QUELLES FORMATIONS ET OÙ SE FORMER ?

Accès au métier : Ouvert à une grande variété de profils, avec de nombreux niveaux de diplômes, le secteur social recrute principalement dans le domaine des services à la personne. Si l'insertion est rapide, les débuts sont souvent précaires, en contrats courts et à temps partiel. De nombreux diplômes sont accessibles en formation initiale, en formation continue ou encore par la validation des acquis de l'expérience.

- ✓ Accessible par VAE
- ✗ Accessible par alternance

Hors Nouvelle-Calédonie :
diplômes du CAP au BAC PRO Accompagnant éducatif et social 
DEAES - Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social 

En Nouvelle-Calédonie :
BAC PRO ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne)
 lycée professionnel Augustin TY 
 lycée professionnel Petro ATTITI 
 lycée professionnel Johanna VAKIE 
 lycée professionnel Saint Jean 23 

diplôme calédonien ADV 
 admission en formation conduisant au diplôme de la Nouvelle-Calédonie d'accompagnatrice de vie
 Les épreuves de sélection comprennent des tests de niveau et un entretien d'évaluation.

MOBILITÉ/ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Pour les personnes qui exercent ce métier, plusieurs possibilités d'évolution professionnelle existent :

Métiers proches
 Dans leur contenu (activités exercées, compétences attendues, situation de travail) : ils sont accessibles rapidement (mobilité avec formation courte).

- ➔ K1303 - Assistance auprès d'enfants
- ➔ K1304 - Services domestiques

Métiers envisageables

Avec un période d'adaptation ou après un développement de compétences (mobilité avec formation longue).

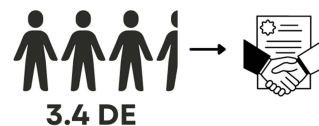
- ➔ J1303 - Assistance médico-technique
- ➔ J1304 - Aide en puériculture
- ➔ J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient
- ➔ K1207 - Intervention socio-éducative

MARCHÉ DE L'EMPLOI 2020-2021*

Ratio Nombre de demandeurs d'emploi (DE) inscrits sur ce métier / Nombre de postes proposés: 3.4 DE par poste

42% des DE avaient un niveau équivalent au CAP, BEP ou DNB et 29% un niveau BAC, BT ou BP

Les employeurs recherchent très majoritairement des profils de niveau CAP, BEP ou DNB (à 83%)



* Ces données province Sud extraites d'une étude spécifique DEL ne reflètent que partiellement la réalité du marché de l'emploi calédonien, mais permettent de dégager des tendances.

264 postes

902 DE

EMPLOI LOCAL

Pour en savoir plus consulter les tableau des activités professionnelles sur le site dtenc.gouv.nc 

Code ROME	Intitulé ROME	Intitulé spécifique	Niveau de formation	Durée de résidence
K1302	Assistance auprès d'adultes	aucun	3 (BEP/-CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans

Sources : Direction de l'Emploi et du Logement de la province Sud (DEL), Direction de la Formation Professionnelle Continue NC (DFPC), dtenc.gouv.nc, Fiches ROME de pôle-emploi.fr, francecompetences.fr, onisep.fr, rcnpc.gouv.nc, services du Vice-Rectorat NC, sites spécialisés selon les métiers ainsi que des professionnels exerçant en Nouvelle-Calédonie.

Mise à jour le : 29/12/2021 - Fiche disponible sur le site riife.nc

Direction de la formation professionnelle continue
 63 rue Fernand FOREST - PLEXUS 3ième étage - DUCOS INDUSTRIEL,
 BP M2 98849 Nouméa Cédex
 Tél : +(687) 24 66 22

